

Bulletin municipal

Le mot du Maire

La rentrée est difficile pour tout le monde.

J'espère que vous avez pu vous reposer pendant cette période estivale.

La fête du village a été l'occasion pour 270 habitants d'Avernes de se rencontrer, de se détendre pendant quelques heures malgré les mesures de sécurité que Monsieur Le Préfet nous a imposées.

Je remercie l'ensemble des bénévoles du foyer rural, de la Mairie, de la Commune, d'avoir contribué à la réussite de cette fête.

Le feu d'artifice fût majestueux, malgré une pluie fine. Je remercie M. Gustavson de nous avoir proposé ce spectacle.

Je me répète, sans bénévoles, il n'y a pas de fête. Soyez nombreux à venir aider pour les prochaines réunions.

Au cours des mois de juillet et août certains projets ont été réalisés :

- Le changement de chaudières de l'îlot communal est terminé. Tous les bâtiments sont chauffés depuis le 13 octobre 2016.
- Le nettoyage des canalisations d'eaux pluviales et des avaloirs a été réalisé
- La mise en place d'une nouvelle organisation à la cantine est opérationnelle depuis le 1^{er} septembre
- La rédaction du PLU est dans sa phase finale
- Le sentier du patrimoine est installé, vous avez sans doute lu les panneaux répartis dans le village.

Pour le prochain trimestre, les projets suivants seront traités :

- Création d'une agence postale à la Mairie
- Rédaction du document unique (inventaire des risques)
- Mise aux normes en matière d'accessibilité pour les personnes handicapées des bâtiments publics
- Mise aux normes de l'électricité selon les prescriptions de la SOCOTEC

Nous sommes à votre disposition pour vous informer sur ces différents sujets.

SOMMAIRE

1. Le mot du Maire
2. Actualités de la commune
3. En bref
4. Agenda
5. Etat civil
6. L'actualité de l'école du bourg
7. Coin Culture
8. Environnement
9. Avernes avant ...
10. ... et après

Actualités de la commune

Rentrée scolaire 2016 à l'école du bourg

63 enfants sont inscrits à la cantine.

La rentrée périscolaire est marquée par un changement de personnel de la cantine, en la présence de Corinne Blum et Priscillia Olivier. Nous leur souhaitons la bienvenue et une bonne rentrée périscolaire.

Elles viennent également en renfort auprès de Nathalie Godet pour permettre une meilleure prise en charge des enfants pendant la garderie de 16h30 à 17h30.

Nous souhaitons une bonne année périscolaire à Nathalie Godet qui, outre la responsabilité de la garderie et des NAP jeux et loisirs, est responsable de l'entretien des locaux de la mairie, de la salle polyvalente et de la salle Joseph Kessel, et à Nathalie Millet ATSEM de la classe maternelle, qui assure l'accompagnement à la cantine des petits et qui après le repas, assure la sieste des plus petits. Nathalie Millet est également animatrice des NAP Découverte de la nature et Ateliers créatifs, elle réserve des surprises fleuries aux parents des enfants inscrits. Elle assure également la surveillance de l'étude de 17h30 à 18h30.

Les NAP continuent de proposer aux enfants de nombreuses activités sur les mêmes rythmes d'une heure trois fois par semaine, toujours gratuitement, avec deux nouvelles activités en place depuis la rentrée : échecs et pilates. Au total ce sont vingt animations par semaine et quatorze activités différentes.

Merci aux secrétaires de la mairie pour leur aide efficace dans la gestion des affaires périscolaires.

Pour la commission école, Nicolas Gouzi, Christian Le Hetet et Chrystelle Noblia

3^{ème} salon des activités

Un grand merci à tous les participants ! Pour cette 3^{ème} édition, qui a eu lieu le samedi 10 septembre dernier, le Salon a accueilli plus d'exposants et un nombre toujours croissant de visiteurs, notamment grâce à la mutualisation avec Frémainville et Gadancourt.

Les visiteurs ont pu y découvrir toutes les activités proposées sur les trois communes, rencontrer des artisans, déguster un café offert par la "brûlerie des saveurs", goûter au miel des ruches d'Avernes, et les divers ateliers et démonstrations proposés sont venus ponctuer ce moment de rencontres et d'échanges.

La décision est prise, il y aura en septembre 2017, le 4^{ème} Salon des activités !

Si vous avez une activité (artisanat, association...) et que vous souhaitez participer à la 4^{ème} édition, merci de contacter la mairie.



David Lesné

Réunion PLU et projet silo

Le 16 septembre 2016 à 20h, la municipalité a invité les habitants des rues de Chantereine, Val des Vignes, Clos Prigent et de la Croix du But à venir participer à une réunion d'information sur le projet qui pourrait être réalisé sur le terrain du SILO.

Monsieur Gary Bailleul a présenté aux 40 personnes présentes, dans une ambiance agréable, les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) pour garantir la qualité de l'aménagement.

Les OAP comprennent les dispositions portant sur l'aménagement, l'habitat, les transports et les déplacements. Ainsi, une quarantaine d'Avernois et d'Avernoises ayant répondu à l'invitation ont pu s'entretenir avec Monsieur le Maire, après la présentation éclairée de Gary Bailleul de GéoStudio, cabinet chargé d'assister la commune dans la mise en place du PLU.

Le silo représente une surface d'environ 7 500 m² au Nord-Est du bourg, le long de la rue de Chantereine, à proximité immédiate de terres agricoles sur la partie nord.

Ces orientations doivent répondre à certaines contraintes d'ores et déjà identifiées, dont

- Respecter la forme du village
- Travailler les transitions entre les espaces urbanisés et les espaces agricoles
- Ne pas créer de nuisances supplémentaires (risque d'inondation, circulation/stationnement)
- Prévoir une intégration de la mobilité dans la vie du village
- Penser sur le long terme avec une potentielle extension au Nord du secteur
- Prendre en compte la présence d'un transformateur électrique au milieu du site

Ainsi, la commune céderait cette surface à un promoteur avec des recommandations correspondant à ce cahier des charges.

Une insertion paysagère, notamment au Nord, serait demandée afin que la transition entre l'espace bâti et l'espace agricole soit plus douce et qualitative. Le secteur étant visible depuis la RD43, axe routier très fréquenté, le nouvel aménagement aurait un impact visuel important.

Le transformateur électrique devrait être intégré à un usage public tel que jeux pour enfants, aire de collecte des déchets, espace de boîtes aux lettres, etc. Son déplacement coûteux aux frais de la Commune n'est pas envisageable.

La hauteur des constructions pourrait être de 7 mètres au faitage (Rez-de-chaussée + 1^{er} étage + combles). Il serait donc autorisé la construction d'un logement à chaque étage. Les bâtis le long de la rue de Chantereine devraient présenter un axe ouest-est pour assurer une continuité harmonieuse avec les maisons actuelles.

Deux places de stationnement par logement, sur les parties privées, seraient demandées ainsi qu'une place visiteur pour deux logements.

Un bouclage routier sur le site serait également demandé avec un accès rue de Chantereine et un accès rue du Clos Prigent. Un maillage de cheminements doux serait à réaliser pour la desserte interne du quartier mais également pour permettre aux piétons de rejoindre directement la rue de Chantereine et la rue du Clos Prigent.

Ainsi, sur cette liste de recommandations (non exhaustive), la commune escompte favoriser la mixité urbaine et sociale.

La commune souhaite en effet impulser une diversification du parc de logements pour favoriser l'accueil de nouveaux habitants et notamment de jeunes ménages. Une typologie variée des futurs logements permettrait d'accueillir environ 25 nouveaux habitants sur ce secteur avec la construction d'une dizaine de logements (un logement pouvant accueillir plusieurs appartements) dédiés à 25% de logements locatifs (Prêt Locatif Intermédiaire ou Prêt Locatif Social) et 25% de logements de type T2 ou T3.

Ce panel d'offres vise à répondre aux besoins de tous : familles, jeunes actifs, étudiants, personnes âgées, etc...

Depuis cette réunion, nous avons reçu Monsieur Bellon Architecte des Bâtiments de France qui nous a précisé que les constructions le long de la rue de Chantereine devront être parallèles à celle-ci. Il est d'accord pour la création d'un trottoir et demande que le transformateur soit intégré, noyé dans les constructions. Il ajoute qu'un mur devra être construit le long de la rue de Chantereine, entrecoupé d'espaces ouvert permettant l'accès aux maisons et à la route qui traverse le terrain.

Une réunion publique est prévue pour tous les habitants d'Avernes le Samedi 29 octobre 2016 à 09h30 à la salle polyvalente.

Merci à tous de votre participation.

Source : présentation de Gary Bailleul

Marie Laure Tarlier et Daniel Bailleux

Inauguration du sentier du patrimoine



Le sentier du patrimoine d'Avernes a été inauguré le 23 octobre en présence de M. Marc Giroud, président du PNR Vexin, et Mme Dominique Herpin-Poulenat, Vice-Présidente déléguée à la culture et aux patrimoines.

M. Gilles Lemaire, guide de pays, a conduit la visite du sentier du patrimoine au travers des différents sites et thèmes du sentier :

- Le calvinisme à Avernes et environs
- les sources d'Avernes, le captage de la Douée
- l'activité agricole du village

- l'orphelinat des chemins de fer français
- Joseph Kessel
- Ancienne gare
- les croix d'Avernes
- l'église
- table de lecture des paysages

La visite a été agrémentée de nombreuses anecdotes sur l'histoire d'Avernes pour le plus grand bonheur de la vingtaine de participants. Merci à Sandrine Poulain Duval pour l'accomplissement de ce projet et à Julie Marran du PNR pour ses conseils avisés.

En bref

La fibre optique arrive dans le Vexin

Le syndicat qui va permettre l'implantation de la fibre au sein de nos villages a été créé : le SMOVON. Le cahier des charges est réalisé. Un appel d'offre est lancé. Le choix de l'opérateur pour installer la fibre est prévu fin décembre 2016. Objectifs du syndicat :

- Acheminer la fibre à la limite de chaque propriété,
- De la limite de votre propriété à votre habitation, pour ceux qui souhaiteront se connecter de suite, des tarifs préférentiels seront négociés.

Début 2017, le coût de l'opération, son financement et la date à laquelle notre village sera équipé vous seront communiqués.

Listes électorales – IMPORTANT

En 2017 de nombreuses élections auront lieu. Pour pouvoir voter à Avernes vous devez être inscrits sur les listes électorales de la Commune. Aux termes de l'article 5 du code électoral, les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent parvenir dans les mairies jusqu'au dernier jour ouvrable de décembre.

Cette année, le 31 décembre 2016 tombant un samedi, une secrétaire vous accueillera pour remplir cette formalité le samedi 31 décembre 2016 de 10h à 12h dernier délai.

Nous vous encourageons à venir, vous inscrire sur les listes électorales, avant cette date limite aux heures d'ouverture de la Mairie.

La Communauté de Communes du Vexin Centre (C.C.V.C.)

La CCVC a été créée le 1^{er} Janvier 2013 par la fusion de 3 communautés de communes, soit 35 communes et près de 25 000 habitants. Elle finance ou participe au financement :

- Des frais de fonctionnement de 5 crèches (110 lits) à travers des associations ;
- De 5 centres de loisirs pour 350 enfants (5 j/sem) ;
- De 3 centres de loisirs pour le mercredi (1 j/sem) ;
- De 2 associations d'assistantes Maternelles (RAM) qui interviennent sur 8 communes ;
- Des lieux d'accueil enfants/parents (6 communes) ;
- D'un point d'accès au droit : possibilité d'être reçu par un avocat, notaire, conciliateur ;
- Du transport à la demande pour :

- Les personnes (sans véhicule) sont prises devant chez elle et transportées jusqu'à leur lieu de rendez-vous et le retour ;
- Les jeunes se rendant en groupe à une activité périscolaire ;
- Du transport des repas à domicile (association VIE) ;
- D'un service qui traite la détresse familiale (Marines) ;
- De l'association Vexin Emploi, plateforme Eco construction formant des jeunes en insertion ;
- De l'entretien des voiries intercommunales ;
- De l'association VIE VERT ;
- Du développement économique :
 - Aujourd'hui 13 cellules à Vigny sont louées par la CCVC à des artisans ;
 - A Marines, 20 terrains sont vendus à des entreprises qui paient la taxe CFE et CVAE à la commune
- Du camp CESAR à Nucourt (propriété de la CCVC) :
 - Lieu de classe verte (30 lits) ;
 - Lieu de réunion professionnelle ;
 - Lieu d'un festival en septembre sur le développement durable (4 500 visiteurs).
- D'une association office de Tourisme ;
- De la création de boucles de randonnée ;
- D'une association « Initiative 95 » qui aide les jeunes entreprises à démarrer ;
- D'un service de l'Urbanisme qui traitent les dossiers de 60 communes représentant 40 000 habitants (permis de construire, déclaration travaux, contrôles). Ce service 5 personnes assermentées a été transféré à la CCVC par l'Etat sans contrepartie financière.

Journée de sensibilisation



Que ce soit à l'intérieur ou autour de notre village, les chevaux sont partout. Nous les croisons quotidiennement, parfois même leur offrons un croûton de pain. Mais qui sont-ils vraiment ? D'où viennent-ils et à qui appartiennent-ils ?

Pour la plupart, ils ont été recueillis par des particuliers qui ont fait le choix de les adopter, pour leur éviter une bien triste fin... Souvent destinés à la boucherie lorsqu'ils ne sont plus rentables, ils sont récupérés in extremis et placés chez nous, en "maison de retraite".

Parmi eux :

- Diamant, 26 ans, (pré du fond des Gâts) ancien trotteur, réformé des courses, s'est retrouvé dans un club où il était surexploité. Cheval exténué, récupéré alors qu'il partait aux abattoirs. Atteint d'une tumeur à la gorge, une quête a permis de régler les soins

vétérinaires. Nourri à la soupe d'avoine, il coule à présent des jours paisibles.

- Jay-Jay, 10 ans, (pré rue de Gadancourt) nous vient de Belgique où il est resté 1 an enfermé dans un box sans sortir ni voir personne. Redevenu quasi-sauvage, il a été recueilli juste à temps.
- Martin Matin, 10 ans, (pré de la route d'Enfer) ne rapportait pas assez d'argent à Chantilly... Lors de son arrivée à Aavernes, il était aussi épais qu'une carte postale, et avait les membres atteints de tendinites aiguës, brûlés par les feux prodigués à plusieurs reprises. Les feux : opération qui consiste à raser les membres avant de les brûler pour faire disparaître la tendinite. Traitement barbare mais efficace pour l'exploitation à outrance des chevaux de courses...
- Falcon, 24 ans, (pré route de Gadancourt) déposé dans une pension où il était mal traité, son propriétaire le récupère et l'apporte à Aavernes en urgence, sa jambe est blessée et infectée.
- Mignonne, 32 ans, (pré de la grande ferme, entrée d'Aavernes côté cimetière) vient elle aussi d'une pension où les chevaux sont entreposés sans ménagement. Du fait, Mignonne n'a pas trouvé sa place au sein du groupe, et n'accédait pas à la nourriture, etc...

Aujourd'hui, ils sont tous très bien traités, et vivent une retraite agréable bien méritée, dans une pension qui prend soin d'eux. Mais la bonne volonté ne suffit pas toujours...

Samedi 5 novembre, entre 14h30 et 16h, au pré de la Grande Rue (dans le village, route de Seraincourt) Catherine Lignon vous donne rendez-vous pour une journée autour du cheval. Au programme : découverte du cheval, brossage, nourriture, et autres caresses...

La participation à cette rencontre est libre et non obligatoire. Les fonds récoltés serviront à prodiguer des soins aux chevaux âgés ou malades. En cas d'intempéries, la journée sera reportée. Renseignements et inscriptions au 01 30 39 24 58 (les inscriptions ne sont pas obligatoires mais recommandées. En cas d'affluence, seules les personnes ayant réservé seront admises dans le pré. Un trop grand nombre de visiteurs pourrait effrayer les chevaux).

Encore quelques places à l'English Atelier d'Aavernes.

Pour sa 3^{ème} année, l'English Atelier d'Aavernes accueille les adultes ayant déjà appris l'anglais mais sans le pratiquer réellement.

Vous qui rêvez désormais de voyager de par le monde, sans entrave de langue, ou qui avez de la famille en pays anglophone avec laquelle vous souhaitez communiquer aisément, vous qui êtes bilingue, mais isolé, à la recherche d'un milieu amical où échanger, vous qui aimez tout simplement la culture anglaise et souhaitez mieux l'approfondir, tentez l'English Atelier. La cotisation pour 80h de cours sur l'année scolaire est de 120€. Patricia, professeure d'Université vous propose son cours réservé au niveau intermédiaire et plus, alors



que Claude ingénieur, vous accueille dans le cours réservé aux niveaux élémentaire et pré-intermédiaire.

Joyeuse ambiance garantie. Les cours de base sont dispensés tous les samedis matin de 10h à 12h, et un mardi soir sur deux, est réservé aux activités.

Nouveauté !! L'English Atelier peut également proposer aux adhérents français un correspondant anglais. En effet nous nous sommes associés au French Club, association anglaise dispensant des cours de français aux mêmes profils d'adhérents, mais anglais cette fois.

Nous les avons invités en juin pour notre petite fête d'été nécessairement décalée façon Monty Python !! Et encore bien plus, nous sommes déjà invités par le French Club pour leur fête d'été, dans le sud de Londres. Et un « murder mystery game » est prévu, mon cher Watson ! ainsi qu'une rencontre avec Henri VIII d'Angleterre ! Nos amis anglais et leur « British Humour », nous défient encore une fois !!!

N'hésitez plus. Contactez-nous au 01 34 66 19 51 ou à anglais.vexin@gmail.com



Sentier du patrimoine d'Avernes le 13 nov

Pour ceux qui auraient loupé la balade du dimanche 23 octobre, voici une seconde chance avec une sortie animée par Sandrine Lemaire, guide de pays du Vexin français. Sortie proposée dans le cadre de la Balade du dimanche, en partenariat avec le Parc Naturel Régional du Vexin français. Inscriptions : Sandrine Lemaire au 06 08 28 02 15 ou par mail : anesenvexin@orange.fr

Noël des enfants le 9 décembre

Cette année, nous vous donnons rendez-vous le vendredi 9 décembre à partir de 18h30. Au programme :

- 18h30 - accueil (jus de fruit et amuses bouches de saison, et pour tous)
- 19h15 - spectacle tous publics pour grands et petits : "BOP", par la compagnie des Matatchines / Bop est un clown malicieux et attachant, qui déploie toute son énergie et sa bonne volonté pour présenter son spectacle, mais seul en scène, il se débat avec ustensiles et situations saugrenues... Au programme : jonglerie (outillage divers), magie, parodie d'avaleur de sabres, lancé de couteaux, comédie, et grande interactivité avec le public.
- 20h15 - arrivée du Père Noël et distribution de cadeaux + "apéro" amélioré pour petits et grands.



Agenda

Date	Manifestation	Organisateur	Lieu
11 nov	Commémorations	Le Souvenir	J. Kessel
13 nov	Sentier du patrimoine d'Avernes	Mairie & PNR	A définir
9 déc	Noël des enfants	Comité des fêtes	J. Kessel
11 déc	Repas des séniors	Comité des fêtes	J. Kessel
7 janv 17 15h30	Vœux du Maire et galette des rois	Comité des fêtes	J. Kessel
24 au 26 mars 17	Week-end culturel à Avernes	Comité des fêtes	J. Kessel

Cérémonies du 11 novembre

- 9h45 : cérémonie de commémoration devant le Monument aux Morts. Dépôt de gerbe par la Municipalité et les Anciens Combattants d'Avernes, allocution par Monsieur le Maire. Appel aux Morts pour la France, minute de silence. Sonnerie par la clique de Guiry.
- 10h15 : Rassemblement au cimetière, dépôt de bouquets de fleurs sur les tombes des soldats morts pour la France en 1914-1918
- 11h00 : Rendez-vous des drapeaux devant la Mairie de Vigny, messe du souvenir en l'église St Médard à la mémoire de nos disparus avec la participation des Associations d'Anciens Combattants du canton de Vigny
- 13h15 : Repas salle Joseph Kessel suivi d'un après-midi dansant en présence de Monsieur le Maire et de son épouse

Repas des séniors le 11 décembre

Le repas des séniors aura lieu dans la salle J. Kessel le dimanche 11 décembre à partir de 12h30 et se prolongera par une après-midi dansante et sera clôturé par la distribution des colis de fin d'année.

Vœux du Maire et galette des rois le 7 janvier

Rendez-vous pour tous les Avernois le samedi 7 janvier à partir de 15h30 à la salle J. Kessel pour les traditionnels vœux du Maire et pour « tirer les rois ».

WE culturel du 24 au 26 mars 2017

La saison 2016/2017 ouvrira les portes du 3^{ème} weekend culturel, au mois de mars 2017. Le programme est en gestation, mais réservez déjà votre weekend du **24 au 26 mars 2017 !**

Etat civil

Mariage

- Mlle Emilie DESSEIX et M. David MACAU se sont mariés le 08 octobre 2016

Naissance

- Lena Morgane Noémie ARAMINI est née le 23 août 2016

Décès

- M. Didier Jean-Yvon ROLLAND est décédé le 13 septembre 2016

L'actualité de l'école du bourg

Tous les thèmes au bout des plumes des CM1/CM2

Du civisme...

Bonjour !

Les déchets, il y en a trop ! Nous, les enfants sur le chemin de l'école, nous voyons des crottes, du verre, des cigarettes, des plastiques et des animaux morts. Il faut plus de nettoyage, plus de responsabilité alors retrouvons nos manches, gardons notre village propre !

La nature a besoin de vous et de nous ! La nature a besoin d'aide car la pollution l'encombre.

Évitez de jeter tout et n'importe quoi !

Changeons nos habitudes en consommant des produits moins emballés !

Un peu d'acrostiches...



Éducation **C**ahier **O**rthographe **L**ittérature **E**querre
Mairie **A**vernes **I**ntéressant **R**entrée **E**galité
Retrouvailles **E**nrichissant **N**ouveaux **T**ravail **R**especter **É**cole **E**viter
Matériel **A**pprendre **I**ntelligence **T**ableau **R**aconter **E**couter **S**tylo **S**avoir **E**ducation
Écriture **C**harte **O**béir **L**aïcité **E**lève
Egaut **N**eutre **F**ille **A**mitié **N**ation **T**ous
Règle **É**lèves **N**atation **T**ravaux **R**ature **É**ponge **E**tiquette

Et un peu d'art ...



On a fait des statuettes en papier mâché et en fils de fer, on s'est inspiré de deux artistes qui sont Alexander Calder et Keith Haring.

Les enfants de CM1 et CM2

Fabrication d'un livre

Les enfants de petite section ont travaillé en langage et compréhension d'histoire sur l'album « Toutes les couleurs » dans le but d'élaborer un livre personnel pour chaque enfant. Ce livre est l'histoire simplifiée de « Toutes les couleurs », il a été conçu afin d'inciter les enfants à raconter eux-mêmes l'histoire à leurs camarades de classe, d'école et à leur famille. Plusieurs séances de langage, compréhension d'histoire, arts plastiques ont été nécessaires.

Compréhension de l'histoire :

Chaque enfant dispose d'une illustration de l'album. L'enseignante lit l'histoire, si un enfant pense qu'il a l'illustration qui correspond au passage lu par

l'enseignant il la montre. On valide en regardant le livre puis l'enfant met son illustration au tableau. Au fur et à mesure toute l'histoire est représentée sur le tableau.

Arts plastiques : les enfants peignent les éléments des illustrations de l'album.

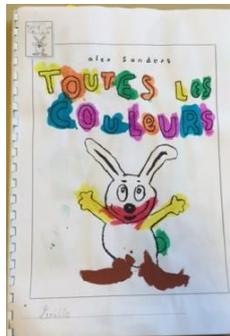


Arts plastiques :

Les enfants collent les éléments des illustrations :



L'album finalisé :



Lecture de l'histoire aux enfants de la classe ainsi qu'aux enfants des autres classes :



Coin Culture

La citation du mois

« L'amour est un feu... l'estime est un lien ! »

Eugène Labiche



Auteur dramatique français (1815-1888) qui illustra le genre du vaudeville.

Avant même la fin de ses études de droit, il publie des articles dans la *Revue du théâtre* où il porte un regard critique et amusé sur les travers de la petite bourgeoisie, dont il est lui-même issu.

Il publie une centaine d'ouvrages, parmi lesquels figurent des chefs-d'œuvre du théâtre comique.

En 1880, il est élu membre de l'Académie française.

En 1886, Labiche encourage le jeune Georges Feydeau lors de la représentation de sa première grande pièce *Tailleur pour dames*, qui triomphe au théâtre de la Renaissance.

Souffrant depuis plusieurs années de sérieux problèmes cardiaques, il s'éteint le 22 janvier 1888 à son domicile parisien, 67 rue Caumartin, à l'âge de 72 ans.

A voir : *La Grammaire*, d'Eugène Labiche, du 18 novembre au 11 décembre 2016, au théâtre de l'Usine (Eragny, demi-tarif pour les Avernois), mise en scène d'Hubert Jappelle.

David Lesné

Environnement

Circulation des véhicules à moteur dans les espaces naturels

La circulation de véhicule à moteurs dans les espaces naturels est formellement interdite (quads, moto ...).

Les dispositions ne s'appliquent pas aux véhicules utilisés à des fins professionnelles d'exploitation, de gestion ou d'entretien des espaces naturels ou à des fins de service public.

Considérant qu'il est nécessaire de réglementer la circulation de véhicules terrestres à moteur, afin d'assurer la protection des zones à vocation forestière et d'intérêt écologique particulièrement sensible de la commune, je vais prendre un arrêté réglementant la circulation de ces engins.

Daniel Bailleux

Cimetière d'Avernes

Dans le cimetière, comme ailleurs, l'emploi des désherbants chimiques a cessé. Ils sont interdits. Même à faible dose, les pesticides ruissellent avec l'eau de pluie. Ils empoisonnent l'eau de nos rivières et des nappes phréatiques.

Désormais le désherbage se fait manuellement. Le temps nécessaire pour désherber le cimetière avec des produits chimiques était de 2h par trimestre. Le temps nécessaire pour désherber le cimetière avec la binette et ses mains, est de deux semaines toutes les six semaines. Ce désherbage manuel a un coût très important.

Le 13 octobre, je suis allé à GAZERAN (78) à une démonstration de méthodes, de matériels et des techniques alternatives :

- Désherbages thermiques et mécaniques
- Plantes couvre sol
- Produits biologiques ?
- Paillage des espaces à préserver
- Fauchage tardif
- ...

Pour beaucoup d'entre nous, le cimetière est un lieu de mémoire. Nous devons l'entretenir, mais il faut adapter les méthodes, nous étudions ces nouvelles méthodes qui nécessitent des investissements. Vous qui entretenez vos tombes, aidez-nous à préserver le caractère naturel de ce lieu.

Daniel Bailleux

Chiens en liberté

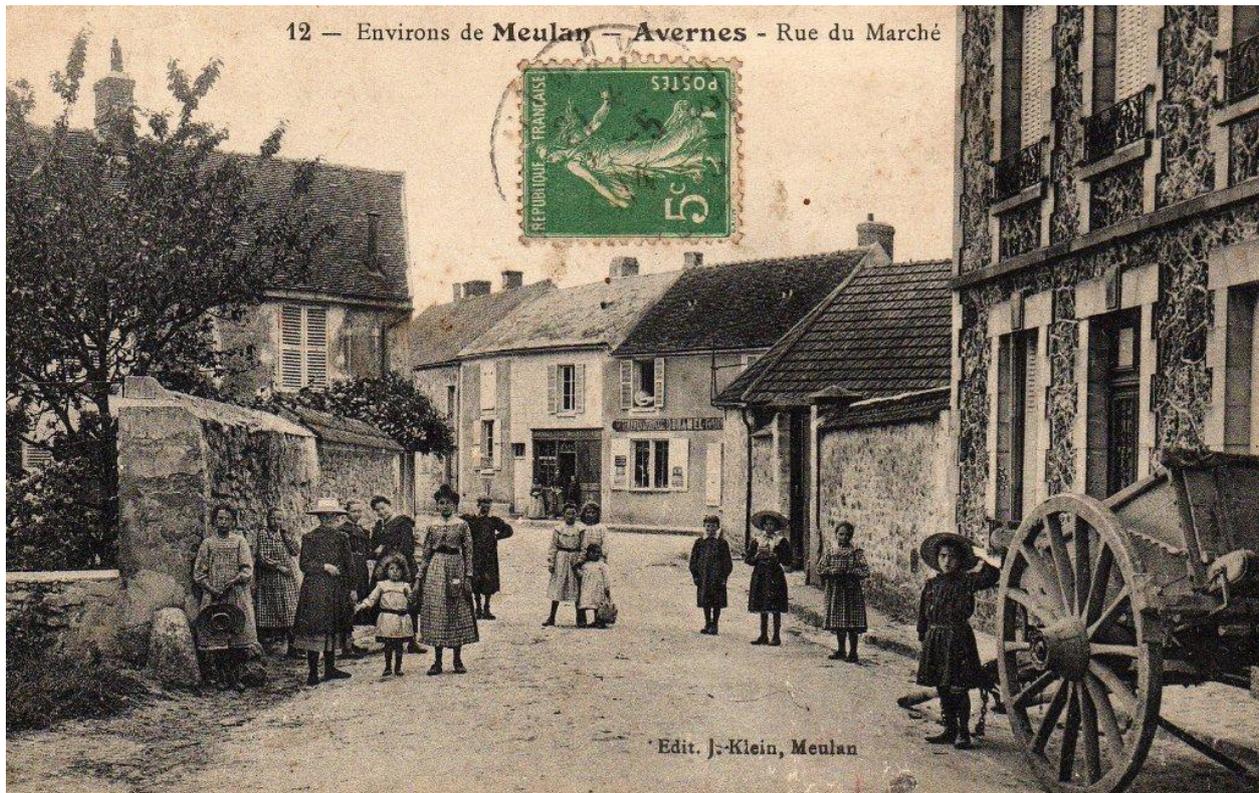
Vous promenez vos chiens sur les espaces publics de la Commune, sur les chemins ruraux enherbés. Quand votre chien fait ses besoins sur les espaces publics, je vous demande de bien vouloir ramasser ses excréments pour que nos enfants ne se salissent pas. Les espaces publics doivent être protégés et respectés.

Sur les lieux publics, sur les chemins ruraux, votre chien doit être tenu en laisse pour éviter les accidents avec les personnes, les attaques entre chiens qui peuvent être la cause de graves blessures.

Malgré la pause d'une pancarte interdisant l'accès aux chiens du lieu de jeu des enfants en face de l'allée des tilleuls, certains chiens accompagnés de leur maître continuent à pénétrer dans ce lieu. « Ayez un peu de respect pour les enfants ».

Daniel Bailleux

Avernes avant ...



... et après

